Projet fédéral 2025-2028

▶ PRÉAMBULE

La Fédération de Paris de la Ligue de l'enseignement poursuit un idéal de justice sociale et fonde son action sur les valeurs du projet républicain, garanties par le principe de laïcité. Elle fédère et rassemble des personnes morales et des citoyen·nes animé·es du même esprit de partage et d'ouverture, pour contribuer au développement d'une société laïque, démocratique, sociale, inclusive et écologique.

Mouvement d'éducation populaire, la Fédération de Paris de la Ligue de l'enseignement vise à l'émancipation des citoyen·nes en contribuant à l'accès effectif pour chacune et chacun à ses droits fondamentaux.

Fédération d'associations, avec ses secteurs sportifs USEP et UFOLEP, elle promeut et accompagne les formes diverses d'engagement dans la perspective d'une citoyenneté active et en capacité d'agir sur l'élaboration des politiques publiques.

Association complémentaire de l'école publique, elle inscrit ses propositions et son action dans un projet global reposant sur la continuité éducative, en y associant les enfants, les enseignant·es, les parents et l'institution.

Mouvement d'idées, elle contribue à l'animation du débat public et du dialogue avec les institutions, pour l'émergence de politiques publiques conformes à son idéal.

Actrice de l'économie sociale et solidaire, elle en assume les valeurs et particulièrement la gestion démocratique, la non-lucrativité, la libre adhésion et la prise en compte des individus dans leur diversité, leurs aspirations et leurs compétences.

Participant à la réponse aux défis du temps, elle choisit d'inscrire son action dans le cadre des objectifs de développement durable, particulièrement en matière d'accès à la santé (ODD 3), d'accès à une éducation de qualité (ODD 4), d'égalité de genre (ODD 5), de réduction des inégalités (ODD 10), de justice et de paix (ODD 16).

▶ ARTICLE 1

Depuis sa création, la Ligue de l'enseignement fédère les citoyen·nes qui souhaitent promouvoir une éducation accessible et de qualité pour toutes et tous. Il y a 160 ans, elle a orchestré cette union pour favoriser la mise en place d'une instruction gratuite, obligatoire et laïque. À travers l'histoire, elle a su ensuite rassembler des acteurs variés autour de la défense de principes et de valeurs essentiels, tels que la laïcité, la citoyenneté, le droit d'association et la solidarité. Aujourd'hui, notre Fédération souhaite renouveler cet engagement en lançant un projet fédéral ambitieux, structuré autour de l'ambition d'une grande alliance parisienne en faveur de l'éducation.

Cette initiative s'inscrit dans la continuité de notre mission historique. En unissant nos forces avec les enseignant·es, les animateur·trices, les associations, les services de l'Etat, la Ville de Paris, les parents et les enfants, nous voulons transformer progressivement le paysage éducatif parisien par le biais de la coopération, de l'innovation et de la concertation.

Cette alliance est d'autant plus nécessaire dans un monde où les reculs démocratiques, sociaux et environnementaux nous rappellent l'importance de défendre nos acquis et d'œuvrer pour un avenir commun plus juste dans une Ville du futur respectueuse du vivant.

Dans cette société en constante évolution, il est crucial de mieux préparer les enfants et les jeunes à devenir des citoyen·nes engagé·es et éclairé·es tout en aidant les adultes à s'adapter à ces changements rapides. En favorisant la collaboration entre les différents acteurs éducatifs, dans les champs de l'éducation formelle et informelle, nous pourrons mieux répondre aux besoins diversifiés des différentes générations, lutter contre les inégalités et promouvoir l'inclusion. Cette ambition structurera toute notre action.

Rejoindre cette grande alliance, c'est contribuer à un projet collectif porteur de sens, qui s'inscrit dans la lignée des valeurs fondatrices de la Ligue de l'enseignement. Ensemble, faisons de l'éducation un levier puissant pour faire société et pour la transformer.

▶ ARTICLE 2

Nous établissons comme priorité essentielle de la grande alliance éducative le soutien aux publics fragilisés, qu'ils vivent dans des quartiers prioritaires ou ailleurs. Ces populations, confrontées à divers obstacles socio-économiques, personnels et culturels, bénéficient d'initiatives axées sur :

1. La prévention : mettre en place des actions préventives pour identifier et traiter en amont les facteurs de vulnérabilité chez les jeunes et leurs familles.
Cela inclut le développement de programmes éducatifs spécifiques, d'ateliers de sensibilisation et des campagnes d'information visant à réduire les risques d'exclusion sociale et scolaire ainsi que des actions en faveur de la protection de l'enfance. Les facteurs de vulnérabilité peuvent comprendre notamment des difficultés liées au handicap ou au harcèlement, à la maîtrise du numérique, aux barrières linguistiques, à des comportements discriminatoires, à un accès limité aux ressources culturelles, à l'impact du réchauffement climatique…

2. L'accompagnement : offrir un soutien personnalisé aux individus et aux familles en situation de fragilité, en créant des dispositifs d'accompagnement adaptés à leurs besoins et qui leur redonnent du pouvoir d'agir.
Grâce à l'engagement des Centres Paris Anim' et de nos associations affiliées, nous apportons une aide concrète et adaptée, en agissant directement sur le terrain. Cela peut se traduire par du bénévolat en direction des enfants et des jeunes, de l'aide aux devoirs, des événements solidaires, des dispositifs d'inclusion qui facilitent l'accès à la culture, au sport ou aux droits en général, des actions en faveur des parents en difficultés, du soutien psychologique pour les jeunes, des projets pour l'insertion professionnelle…

Plus largement, la grande alliance éducative doit rester attentive aux besoins de tous les publics, s'assurant que chacun·e puisse trouver sa place et participer à la construction d'une société plus solidaire, enrichie par la diversité des individus.

▶ ARTICLE 3

La Ligue de l'enseignement a toujours placé la culture et le sport au cœur de son projet, convaincue de leur rôle essentiel dans la formation de citoyen·nes éclairé·es et engagé·es. Vecteur de valeurs communes et d'identité partagée, ils contribuent à retisser des liens solides entre les individus, en favorisant la tolérance et la compréhension mutuelle.

Dans le cadre de ce nouveau projet fédéral, nous revendiquons une place particulière pour la culture dans la création et le renforcement des alliances éducatives. En tant qu'outil puissant pour appréhender et comprendre la complexité du monde, nous promouvons l'accès à la culture pour tou·tes et le respect de la diversité culturelle, afin de renforcer la cohésion sociale et d'encourager un dialogue constructif entre les générations et les communautés.

- Dans cet esprit, nos formats d'intervention cherchent à encourager la promotion de la diversité culturelle et de l'interculturalité, en façonnant un environnement où chaque culture est valorisée et considérée comme une richesse collective.
- Nous nous engageons également à agir pour garantir l'accès à la culture pour toutes et tous, en éliminant les barrières qui freinent la participation et l'égalité des chances.
- Enfin, chaque fois que cela sera possible, nous veillons à intégrer la culture, tout comme le sport, dans les pratiques éducatives, en tant qu'élément fondamental du développement personnel.

Par cette approche intégrée de l'éducation et de la culture, nous consolidons l'alliance éducative en tissant des liens profonds entre ces deux champs d'intervention, créant un environnement propice à l'échange et à la collaboration entre tou·tes les acteur·trices concerné·es.

▶ ARTICLE 4

Cette grande alliance éducative s'inscrit dans le cadre d'un plan d'actions pluriannuel reposant sur plusieurs principes clés de l'éducation populaire :

1. Le soutien aux acteur·trices de terrain : reconnaître et valoriser les initiatives des acteur·trices de territoire, dans toute leur diversité et leur expertise. La Fédération et les autres membres de l'alliance s'apportent mutuellement l'appui nécessaire pour mettre en œuvre les actions qui servent nos objectifs communs.

2. Le renforcement des collaborations : plus largement, promouvoir la coopération entre les acteurs éducatifs, culturels et sociaux pour créer un réseau dynamique et intégré. Cela comprend notamment une cartographie des acteur·trices, la mise en œuvre de groupes de travail et d'échange de pratiques, le partage de ressources, l'organisation de tables rondes, l'établissement de clubs de partenaires locaux public/privé...

3. La mise en place de plaidoyers : renforcer les acteur·trices par une action constante de plaidoyer pour la défense des libertés académique et associative, le développement des moyens consacrés à l'intérêt général et aux politiques éducatives, la facilitation des coopérations entre les associations, l'Etat et les collectivités.

4. L'innovation : encourager l'innovation pédagogique grâce à des projets pilotes, des laboratoires d'expérimentation éducative et des espaces de travail collaboratifs pour explorer de nouvelles approches.

5. La participation active des parents et des jeunes : favoriser leur implication directe dans la co-construction des initiatives éducatives, *via* des espaces de dialogue, ateliers participatifs et conseils consultatifs pour intégrer leurs perspectives et besoins dans les projets.

6. Des formations inter catégorielles : proposer des formations continues ou ponctuelles pour éducateur·trices et bénévoles, centrées notamment sur les compétences en communication et expression, pour améliorer la compréhension et la collaboration face aux défis éducatifs actuels.

7. L'amélioration continue des actions : aider les acteurs à mettre en place des systèmes d'évaluation capables de mesurer l'impact de leurs projets, permettant ainsi d'ajuster et d'améliorer les stratégies en fonction des résultats obtenus.

▶ ARTICLE 5

Les efforts conjoints des partenaires de l'alliance doivent permettre de bâtir un réseau de soutien solide, capable de répondre efficacement aux défis rencontrés par tous les publics. Pour renforcer cette dynamique, nous nous engageons à adopter une approche flexible qui s'adapte aux évolutions des besoins éducatifs et aux spécificités des territoires.

- Chaque année, lors de l'Assemblée générale, nous identifions un ou deux enjeux thématiques ou chantiers d'importance majeure, afin de concentrer nos efforts sur des domaines nécessitant une attention particulière et urgente.
- Notre action s'articule également et se pense toujours en cohérence avec les grands textes cadres : Projet Éducatif de Territoire (PEDT), Projet académique, Convention Territoriale Globale (CTG) et Contrat de ville.
- L'intervention de l'alliance éducative s'étend à l'échelle de Paris et se déploie dans chaque arrondissement, grâce notamment à notre réseau d'associations, d'établissements partenaires et de Centres Paris Anim'. En ce sens, nos actions sont ajustées en fonction des spécificités locales et des enjeux de proximité, permettant une meilleure adaptation aux besoins et aux ressources de chaque communauté.

► ARTICLE 6

L'atteinte de nos objectifs et la génération d'un impact positif constituent des priorités pour notre association.
C'est dans cette perspective qu'une démarche d'évaluation va être conduite au cours des années de mise en œuvre de notre projet, avec pour finalité d'appréhender la portée de nos actions sur notre public cible et notre environnement, de mesurer les changements induits par nos initiatives et d'analyser leur contribution à notre mission sociale.
La rédaction de notre rapport d'activités annuel et sa présentation à l'Assemblée générale constitueront des jalons importants dans ce processus d'évaluation continue, qui sera également un outil précieux d'aide au pilotage stratégique.
La méthode d'évaluation, les outils et les choix des indicateurs vont être prochainement définis.

Fédération de Paris de la Ligue de l'enseignement